

les catholiques de la Grande-Bretagne, et tenter un mouvement en faveur de Charles Stuart; mais ils éprouvèrent un échec complet et furent obligés de se rembarquer en toute hâte pour éviter la vengeance du protecteur. Ils furent plus heureux dans une entreprise d'un autre genre, et dont le succès jeta un vif éclat sur l'ordre entier des enfants d'Ignace; par leurs intrigues, ils avaient opéré la conversion de la fille du grand Gustave-Adolphe, la célèbre Christine, reine de Suède, qui venait d'abdiquer la couronne, et se préparait à venir à Rome pour recevoir l'imposition des mains du pape.

Innocent X languissait alors sur un lit de douleurs, tourmenté par la goutte et entièrement épuisé par ses excès libidineux. Outre ses souffrances physiques, qui étaient intolérables, il se trouvait sous l'empire de craintes imaginaires, et redoutait tellement que son ancien mignon ne cherchât à le faire empoisonner, qu'il ne voulait prendre aucun aliment qu'il n'eût été apprêté sous ses yeux par sa belle-sœur; il exigeait même que celle-ci ne quittât pas un instant sa chambre et tint constamment une de ses mains serrée dans la sienne.

Enfin il expira le 5 janvier 1655, après une maladie de plusieurs mois. Son corps demeura trois jours entiers abandonné à la merci des domestiques du palais, sans que personne prît soin de le faire inhumer, suivant les usages de la cour de Rome; dona Olimpia elle-même refusa de contribuer aux dépenses des funérailles, et permit qu'un vieux chanoine le fit ensevelir à ses frais.

ALEXANDRE VII,

FERDINAND III,
LÉOPOLD I^{er},
empereurs d'Allemagne.

245^e PAPE.

LOUIS XIV,
roi
de France.

Intrigues dans le conclave. — Élection d'Alexandre VII. — Caractère du nouveau pontife. — Débauches du pape et de ses neveux. — Voyages de la reine Christine en Italie et en France. — Saint Vincent de Paule persécute les jansénistes. — Apparition des Provinciales de Pascal. — Les alumbrados et les quietistes. — Histoire de Georges Fox, fondateur du quakérisme. — Athéisme du pape. — Alexandre VII refuse de prendre part à la guerre contre les Turcs. — Satire sur l'avidité du saint-père et de sa famille. — Alexandre VII veut rallumer la guerre dans toute l'Europe pour relever la puissance du saint-siège. — Querelles entre les cours de Rome et de Versailles. — Louis XIV menace de venir brûler le pape dans le Vatican. — Sa Sainteté envoie des reliques en carton peint au grand roi. — Restauration en Angleterre. — Charles II remonte sur le trône de la Grande-Bretagne. — Les jésuites allument un immense incendie dans Londres pour anéantir les presbytériens. — La cour de Rome félicite Charles II de la protection qu'il accorde au catholicisme. — Massacre des Vaudois en Italie. — Mort du pape Alexandre VII.

Les cardinaux se réunirent avec empressement pour procéder à la nouvelle élection, dès que les obsèques du vieux

pape Innocent X furent terminées; et la lutte s'engagea comme de coutume entre les factions impériale, italienne, française et espagnole.

Le célèbre cardinal de Retz, qui se trouvait alors à Rome et qui faisait partie du conclave, nous a transmis minutieusement les longues intrigues auxquelles il prit une part active et qui aboutirent à élever sur le saint-siège le cardinal Fabio Chigi, qui prit le nom d'Alexandre VII.

Ce Fabio Chigi était né à Sienne et descendait d'une famille noble. Par l'influence du marquis de Pallavicini, il s'était rapidement élevé à la cour de Rome et avait rempli successivement les fonctions de grand inquisiteur à Malte et de nonce à Munster. On prétend que dans cette dernière ville, le légat avait voulu trafiquer de sa conscience et se faire hérétique en échange d'un riche évêché, mais qu'on avait repoussé sa demande, et que par dépit il s'était jeté dans le catholicisme le plus outré.

Le cardinal de Retz, dans ses mémoires, donne pour certain qu'il avait été toute sa vie d'une dissimulation profonde, et qu'il trompa le sacré collège sur son véritable caractère. « Son ton de voix mielleux et sa contenance hypocrite en » imposèrent à tous les cardinaux, dit le docte prélat; au » moment du dépouillement du scrutin qui le faisait pape, il » répandit des larmes; à l'adoration, il affecta de s'asseoir » sur le coin de l'autel de saint Pierre; et sur l'observation » des maîtres des cérémonies que la coutume exigeait qu'il se » plaçât au milieu, il ne le fit qu'avec une humilité extrême. » Il reçut les félicitations du sacré collège avec plus de mo- » destie encore; au lieu de répondre aux compliments, il

» se mit à sangloter d'une façon si grotesque, que les assis- » tants ne purent retenir les élans d'une hilarité bruyante, » et lui crièrent : « Assez, saint-père, assez ! » Enfin, comme » je m'approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, il se » jeta à mon cou et me dit en m'embrassant : « Plaignez-moi » de m'avoir fait pape, et pardonnez les marques de faiblesse » que je donne en considérant que je suis un homme ! »

Dans les premiers mois de son pontificat, Alexandre VII continua son genre de vie hypocrite; mais quand il eut consolidé sa puissance, il fit comme ses prédécesseurs, il jeta le masque et apparut au grand jour avec tous ses vices.

Son premier soin fut de distribuer les charges les plus importantes de l'Église aux membres de sa famille, afin d'avoir autour de lui des gens intéressés à le défendre; il donna à son frère don Mario la surveillance sur l'annona et l'administration de la justice dans le Borgo; il nomma son neveu Fabio Chigi cardinal padrone avec cent mille scudi de traitement; il choisit un autre de ses neveux nommé Agostino, comme étalon, pour perpétuer la race des Chigi, et le maria à une Borghèse, en lui donnant pour dot la magnifique île d'Arricia, la principauté Farnèse, un palais sur la place Colonna, et un revenu considérable sur le trésor apostolique; il n'oublia pas un seul des membres de sa famille, et il n'y eut pas jusqu'au plus petit cousin de sa Sainteté qui ne se trouvât pourvu par ses soins de quelque gros bénéfice ou d'un emploi très-lucratif.

Ensuite Alexandre s'occupa de ses plaisirs et se dédommagea amplement de la contrainte qu'il s'était imposée avant d'être pape; au lieu de passer les jours à l'église et les nuits

dans la prière, il se jeta dans les fêtes, dans les parties de chasse et dans les orgies; au lieu d'habiter Rome, pour mieux surveiller les affaires du gouvernement, il fixa sa résidence à sa magnifique campagne de Castelgandolfo; et si par hasard il venait passer quelques heures de la journée au Vatican, c'était pour donner audience aux poètes bouffons, aux écrivains licencieux qui avaient à lui lire leurs ouvrages. « J'ai » servi Alexandre VII pendant quarante-deux mois, dit » Giacomo Quirini; j'ai reconnu qu'il ne songeait qu'à se » vautrer dans le borbier de la luxure, et qu'il ne possédait » de la papauté que le nom et les vices. »

Toutes les affaires étaient dirigées par la congrégation de l'état, instituée sous le pontificat d'Urbain VIII, et dont les membres s'étaient partagé le travail et le pouvoir de la manière suivante: son éminence Rospigliosi dirigeait les affaires étrangères; le cardinal Corrado de Ferrare conduisait celles des immunités ecclésiastiques; monsignore Lugano avait la direction des ordres religieux, et le jésuite Pallavicini décidait les questions théologiques. Sa Sainteté ne s'était réservé que la libre disposition du trésor apostolique; ce dont elle usa et abusa si grandement, que pour subvenir à ses profusions on fut bientôt obligé de doubler les impôts.

Les préparatifs seuls des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion de l'arrivée de Christine de Suède à Rome nécessitèrent trois levées de subsides dans la même année.

La fille du grand Gustave-Adolphe, après avoir abdiqué la couronne, était sortie de Suède, et, traversant l'Allemagne, s'était rendue à Bruxelles, pour abjurer le luthéranisme en

présence de l'archiduc Léopold, des comtes de Fuensaldagna, de Montécuculli et de Pimentel. Quelques mois après elle fit publiquement profession de la religion catholique dans la cathédrale d'Innsbruck, et prit le chemin de Rome, où elle désirait se fixer.

Peu de personnes crurent à la sincérité de la conversion de Christine. Les jésuites eux-mêmes avouèrent qu'elle avait cédé non à des convictions religieuses, mais à son amour pour l'extraordinaire et pour le merveilleux; ils rapportaient, à l'appui de leur opinion, que la reine s'exprimait en termes peu respectueux pour le chef suprême de l'Église, et qu'elle n'apportait que légèreté et indifférence dans les temples au pied des autels. On affirme même qu'un jour, ayant lu dans un livre une citation de l'ouvrage du jésuite Campazano, intitulé: « Sincérité de la conversion de la reine » de Suède, » elle souligna ce titre et mit en marge: « Celui » qui en a écrit n'en savait rien; et celle qui en savait quel- » que chose n'en a rien écrit! »

D'Innsbruck, la princesse se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, et offrit sa couronne et son sceptre à la Vierge; ensuite elle prit la route des états de l'Église; enfin elle arriva dans la campagne de Rome. Christine fit son entrée dans la ville sainte, montée sur un superbe coursier, et vêtue en amazone. Le sacré collège alla à sa rencontre; le pontife la reçut sous le porche de Saint-Pierre, à la tête d'une partie de son clergé, et lui administra la confirmation de sa main, en lui donnant le nom d'Alexandra, qu'elle ajouta à celui de Christine.

Après avoir assisté aux fêtes qui avaient été préparées en

son honneur, la reine prit congé du pape et vint en France, qu'elle voulait parcourir avant de se fixer définitivement à Rome. Elle n'y fit pas un long séjour, soit qu'elle éprouvât un secret dépit de voir qu'elle produisait très-peu de sensation, soit qu'elle fût ennuyée d'entendre constamment parler des querelles des molinistes et des jansénistes.

C'était en effet le moment où les disputes sur la grâce étaient parvenues à leur paroxysme d'irritation. Non content d'avoir forcé les solitaires de Port-Royal à se soumettre à la bulle d'Innocent X, le fougueux Vincent de Paule voulut encore les contraindre à reconnaître que les cinq propositions frappées d'anathème se trouvaient dans l'ouvrage de Jansénius; et pour arriver à son but, il agit auprès de Mazarin, et déterminâ le ministre à réunir un conciliabule de trente-huit évêques, qui déclarèrent que le saint-siège, en censurant les propositions qui lui étaient dénoncées par les molinistes, avait entendu censurer Jansénius lui-même; et qu'en conséquence ceux qui suivaient ses doctrines se trouvaient de fait excommuniés. Les religieux de Port-Royal répliquèrent qu'ils ne suivaient pas les doctrines de Jansénius, mais celles de saint Augustin. Ils établirent aussi que l'infailibilité pontificale ne devait point être admise dans les questions de fait, mais seulement dans celles de droit; et alors commencèrent ces fameuses discussions sur le droit et sur le fait.

Vincent de Paule et les jésuites firent censurer en Sorbonne les deux propositions suivantes, qui se trouvaient dans les lettres qu'avait publiées Antoine Arnauld, l'un des plus illustres membres de Port-Royal. La première proposition, qu'on appelait de droit, était ainsi conçue: « Les Pères nous

» montrent un juste dans la personne de saint Pierre, à qui
 » la grâce a manqué dans une occasion où l'on ne saurait
 » dire qu'il n'a point péché. » La seconde, qu'on appelait de fait, était ainsi résumée: « L'on peut douter que les cinq
 » propositions condamnées par Innocent X comme étant de
 » Jansénius, évêque d'Ypres, soient dans le livre de cet
 » auteur. » L'examen de cette affaire fut confié à des commissaires ennemis d'Antoine Arnauld, qui, au mépris des statuts de la faculté de théologie, introduisirent dans l'assemblée trente-deux moines mendiants pour renforcer les rangs des molinistes.

Sans aucun égard pour les explications présentées par Arnauld, ce tribunal inique, qui était sous l'influence du chancelier Séguier, homme infâme s'il en fut jamais, le séide du despotisme, le promoteur de toutes les mesures odieuses et attentatoires aux libertés publiques, l'âme damnée des jésuites, de la régente et de Mazarin, rendit une sentence de condamnation. Arnauld voulut protester contre le jugement, en raison du manque de liberté de sa défense; mais ses réclamations furent repoussées, et lui-même se trouva obligé de s'enfuir de Port-Royal pour échapper à ses implacables ennemis, malgré la puissante intervention des ducs de Luynes, de Liancourt, de la marquise de Sablé, de la belle duchesse de Longueville, du marquis de Coislin, du baron Saint-Ange, de la princesse de Guémené et du prince de Conti, tous partisans du jansénisme.

Cette défaite n'abattit pas le courage des solitaires de Port-Royal, elle ne fit qu'accroître leur haine contre les molinistes, et par suite elle leur fit chercher les moyens d'écraser

leurs adversaires. Jusqu'alors ils avaient traité les questions théologiques, déjà si sèches par elles-mêmes, sur un ton dogmatique et sérieux, se contentant de montrer la vérité aux docteurs, et jamais ils n'avaient songé à mettre le public en état de juger le fond de ces propositions, de sorte que les jésuites, beaucoup plus nombreux et plus puissants, avaient facilement triomphé aux yeux du monde, sinon par la raison, du moins par les clameurs.

Après la condamnation d'Arnauld, il fut résolu à Port-Royal qu'on appellerait du jugement à la France entière, et qu'on mettrait ces questions ardues de dogmatique à la portée de toutes les intelligences. Pascal fut chargé de la composition de cette œuvre par les autres solitaires. Celui-ci comprit tout d'abord qu'il devait égayer cette matière stérile par une ironie piquante, afin de frapper au cœur ses ennemis par les armes doublement puissantes du ridicule et de la raison. L'ouvrage de Pascal parut sous le nom de Provinciales, parce qu'il était divisé en dix-huit lettres, dont les dix premières étaient adressées à un janséniste de province, nommé Perrier, conseiller de la cour des aides, dans la ville de Clermont en Auvergne.

Ces lettres eurent un succès qui dépassa toutes les espérances des jansénistes. L'auteur stigmatisa d'un ridicule ineffaçable les jésuites, ainsi que les dogmes du pouvoir prochain, de la grâce suffisante et de la science moyenne, qui étaient enseignés dans les ouvrages de Molina et de saint Thomas d'Aquin; il voua à l'exécration des hommes les traités des moralistes de la société de Jésus, et principalement leurs propositions dangereuses sur le probabilisme et sur l'art

de diriger l'intention de manière à excuser tous les crimes. Les disciples d'Ignace de Loyola, terrassés par l'argumentation puissante de Pascal, appelèrent la cour de Rome à leur aide, et obtinrent une nouvelle bulle qui confirmait celle d'Innocent X, prononçait une nouvelle sentence d'excommunication contre les jansénistes, les désignait sous le nom de perturbateurs du repos public, enfants d'iniquités, et condamnait tous les ouvrages imprimés ou manuscrits qu'ils avaient faits pour soutenir la doctrine de saint Augustin, ainsi que ceux qu'ils pourraient composer à l'avenir. Les molinistes et Vincent de Paule surtout montrèrent un extrême empressement à faire recevoir cette bulle en France. A leur instigation, les principaux ecclésiastiques du royaume se rassemblèrent à Paris, et déclarèrent que la constitution d'Alexandre serait publiée avec les formes ordinaires dans tous les diocèses, et que des mesures sévères seraient adoptées pour en surveiller l'exécution.

Indépendamment de ce triomphe sur les jansénistes de France, les disciples d'Ignace de Loyola obtenaient un succès non moins éclatant à Venise, et par leurs habiles machinations se faisaient réintégrer dans leurs collèges, par le sénat, à une majorité de cent seize voix contre cinquante-trois.

A Florence, leur influence se faisait sentir d'une manière plus frappante encore; tous les dignitaires de l'ordre étaient parvenus à occuper les emplois les plus importants du gouvernement et à prendre la direction des affaires. Aussi ne se firent-ils pas faute de persécuter les Florentins qui suivaient les enseignements d'un chanoine appelé le baron Pandolphe Ricasoli, directeur d'un couvent de filles, suspecté de vou-